

swissstaffing

**Rétrospective
de l'année 2008**



swissstaffing



Publiée en avril 2009
par **swissstaffing**, l'Union suisse des services de l'emploi



Avant-propos du président

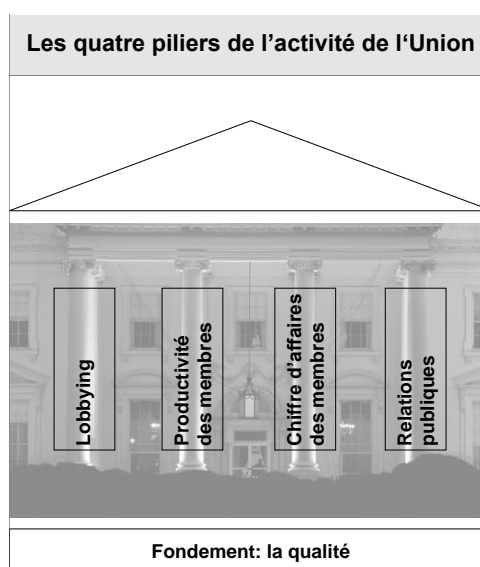
swissstaffing, l'Union suisse des services de l'emploi, peut jeter un regard rétrospectif sur une année intense et remplie de succès. Les événements principaux en ont été d'abord la conclusion de la convention collective de travail de la branche du travail temporaire et, d'autre part, la présence de la Conseillère fédérale Doris Leuthard lors de la manifestation annuelle de swissstaffing, la 2e Journée des services de l'emploi privés.

Toutes les actions menées l'an passé par notre Union découlaient de notre stratégie définie en 2007 (graphique 1). Une stratégie par laquelle swissstaffing s'est donnée pour obligation de promouvoir la productivité et le chiffre d'affaires de ses membres ainsi que de mener des actions de relations publiques et de lobbying pour la branche des services de l'emploi. La rétrospective annuelle vous confère une vue d'ensemble sur les activités de l'Union au cours de 2008. Je vous souhaite une bonne lecture!



Charles Bélaz
Président de swissstaffing

Graphique 1:
La stratégie de swissstaffing



Source: swissstaffing

La crise économique touchant toute la planète ne soufflera pas sans laisser des traces sur la branche des services de l'emploi, qui dépend très largement du marché du travail. Cependant, la pensée entrepreneuriale ne s'attache pas seulement aux dangers et risques, mais aussi aux chances et potentialités. Dans cet esprit, je vous souhaite une fructueuse année 2009, pendant laquelle vous parviendrez à poser les fondements de la croissance qui fera certainement son retour au cours des années à venir.

Le comité de swisstaffing

Lors de l'assemblée générale 2008, les membres de swisstaffing ont élu Andreas Eichenberger en qualité de nouveau membre du comité, en remplacement de Beat Aberegg. Les autres membres du comité ont été réélus à l'unanimité pour un nouveau mandat de trois ans.



Charles Bélaz, Manpower
Président



Michael Agoras, Adecco
Vice-président



Simone Nijsen, Randstad
Membre



Peter Güggi, Kelly Services
Membre



Hanspeter Widmer, implus Line
Membre



Andreas Eichenberger, Induserv Industrial Services
Membre



Martin Ziegler
Membre

Promotion de la productivité et du chiffre d'affaires:

Projets visant une décharge au plan administratif et financier

Convention collective de travail de la branche du travail temporaire

A fin mai 2008, swisstaffing et le syndicat Unia, qui représentait également les syndicats Syna, SEC Suisse et Employés Suisse, se sont mis d'accord sur les contenus d'une convention collective de travail (CCT) pour la branche du travail temporaire. Ceci après trois années de contacts et une année de négociations intenses. Trois professeurs renommés ont accompagné de très près l'élaboration de la CCT au plan juridique.

Puis à fin juin, l'assemblée générale de swisstaffing a approuvé la CCT à une majorité de 96% des voix. Le même jour, le comité central d'Unia a accepté lui aussi cette convention. La nouvelle CCT pour les travailleurs temporaires a reçu et reçoit encore un écho très positif sur un large front – que ce soit dans les médias, les associations partenaires, auprès des autorités et des politiciens.

Dite CCT contient des salaires minimums et des réglementations du temps de travail spécifiques aux branches locataires de services pour tous les intérimaires, une extension de la couverture de l'indemnité journalière maladie et de la prévoyance professionnelle, un développement de la promotion de la formation continue pour les travailleurs temporaires ainsi qu'une uniformisation des cotisations professionnelles et de la procédure de décompte qui y est liée. La CCT est tenue au principe de la flexicurity, selon lequel elle échelonne les prestations sociales en fonction de la durée d'engagement et, par conséquent, garantit simultanément flexibilité et sécurité sociale. La CCT apporte aux employeurs et aux bailleurs de services une amélioration du statut de la branche ainsi qu'un allègement administratif, moyennant des frais supplémentaires soutenables.

Suivant en cela le vœu des parties signataires, la CCT de la branche du travail temporaire ne doit entrer en vigueur qu'après décision d'extension et elle s'appliquera alors à l'ensemble de la branche. Les partenaires sociaux ont déposé la demande d'extension de la CCT au seco au début novembre. Ils s'attendent à ce que la CCT entre au plus tôt en force à l'automne 2009.

swisstempdata

swisstaffing a poursuivi avec succès en 2008 le développement de la banque de données CCT se trouvant sur Internet et dénommée swisstempdata. Elle contient des données constamment mises à jour à propos des salaires minimums, des jours de vacances et des jours fériés ainsi que des indemnités pour frais, cotisations professionnelles et réglementations de l'indemnité journalière maladie de toutes les CCT étendues; on y trouve aussi un calculateur de salaire mis au point en conséquence.

Avec l'entrée en vigueur de la CCT de la branche du travail temporaire, swisstempdata sera partie intégrante de la convention. Conformément au texte de la convention, la banque de données sera complétée avec les CCT sans extension intégrées dans la CCT de la branche du travail temporaire. De même, la banque de données comprendra une liste d'entreprises, ce qui facilitera leur attribution à la bonne CCT. La banque de données sera financée après l'entrée en

vigueur de la CCT de la branche du travail temporaire via le fonds d'exécution de cette CCT. Pour les services de l'emploi soumis à la CCT, swisstempdata sera donc gratuite.

swisstempcare

Dans le cadre de swisstempcare, un projet pilote visant à baisser les coûts engendrés par les accidents, swisstaffing a collecté en 2008 de premières expériences dans le domaine de la réintégration de travailleurs temporaires accidentés. Deux collaborateurs sont engagés depuis avril 2008 dans le care team. Ils rendent visite aux intérimaires accidentés, les conseillent et assument la coordination avec le bailleur de services et, si besoin est, avec l'assureur-accidents. Sur le plan technique, le projet est soutenu par la société Movis preCare. La Suva finance ce projet pilote.

Le projet pilote swisstempcare, limité à cinq sociétés de services de l'emploi, ne durera que jusqu'en avril 2009. Sur la base de l'analyse des dates d'absence et de l'efficacité qui interviendra pour terminer, swisstaffing décidera alors s'il vaut la peine d'introduire une gestion des absences au plan national, pour tous les membres de l'Union.

Presque tous les travailleurs temporaires visités ont ressenti, selon une enquête de l'Institut de recherche gfs-zurich, le soutien de swisstempcare comme une chose très positive.



Pascale Suter
collaboratrice du care team swisstempcare



Daniel Schwarz
collaborateur du care team swisstempcare

Prévention des accidents professionnels

La gestion des absences est une des faces de la médaille, l'autre étant la prévention des accidents. Pour réduire les primes d'assurances - élevées pour une part - et pour le bien des collaborateurs, il vaut la peine de s'engager sur ces deux points. C'est pourquoi swisstaffing s'est impliquée en 2008 pour l'amélioration de la prévention des accidents professionnels dans les services

de l'emploi. L'Union le fait dans le cadre d'un projet lancé par la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST). Il comprend d'une part une analyse, spécifique à la branche, du risque d'accidents professionnels et l'établissement des principaux facteurs de risque. D'autre part, en étroite collaboration avec des bailleurs de services, des assureurs-accidents et des syndicats, des moyens auxiliaires seront mis au point pour un engagement plus sûr des intérimaires. Ces moyens auxiliaires, soit l'utilisation fondée sur Internet d'un outil pour les services de l'emploi ainsi qu'un DVD d'information interactive pour travailleurs temporaires, devraient être diffusés à fin 2009.

Fondation 2^e pilier swisstaffing

La caisse de pensions de l'Union, la Fondation 2^e pilier swisstaffing, a pu enregistrer en 2008 une nouvelle croissance du nombre de firmes qui lui sont affiliées. 200 sociétés en effet assurent leur personnel temporaire, tout comme une partie de leur personnel fixe, via la Fondation 2^e pilier swisstaffing. La caisse compte 15'000 assurés.

Une analyse de swisstaffing a montré que dite fondation est extrêmement concurrentielle, étant donné sa gestion efficace. En comparaison d'une caisse de pensions traditionnelle, le potentiel d'économie pour les employeurs est au moins de 0,2% sur les salaires. Si la cotisation de membre de swisstaffing – la condition préalable à une affiliation à la Fondation 2^e pilier swisstaffing – est incluse dans le calcul, il reste encore une économie d'au moins 0.1% sur les salaires.

Avec effet au 1^{er} janvier 2008, le plan de prévoyance pour le personnel fixe a été amélioré. Il prévoit diverses options et permet ainsi le choix entre une assurance du minimum LPP ou une solution d'assurance plus étendue.

La crise du marché de l'immobilier et de la finance s'est malheureusement répercutée – tout comme pour d'autres caisses de pensions – sur les résultats de la Fondation 2^e pilier. Alors que la caisse débutait à fin 2007 à un très bon niveau – le degré de couverture s'élevait alors à 116% - elle se trouvait à fin 2008 tout juste en sous-couverture (96%). Compte tenu de ce résultat, le Conseil de fondation de la caisse ne prévoit pas de mesures d'assainissement jusqu'à nouvel ordre.

Caisse d'allocations familiales swisstempfamily et caisse de compensation swisstempcomp

Avec la création d'une caisse d'allocations familiales de l'Union, swisstaffing a réagi à la révision de la loi sur les allocations familiales qui est entrée en vigueur au 1.1.2009. L'an passé, swisstaffing a entrepris tous les travaux préparatoires nécessaires pour pouvoir présenter au 1.1.2009 sa propre caisse d'allocations familiales swisstempfamily. Elle sert en premier lieu chacun des six cantons dans lesquels les services de l'emploi étaient exemptés jusqu'ici d'adhérer à une caisse d'allocations familiales (AG, AR, BE, BS, SO, ZH). Etant donné la structure de population jeune des travailleurs temporaires, swisstempfamily peut opérer avec des taux de cotisation attractifs.

L'extension de swisstempfamily à d'autres cantons ainsi que l'élargissement à une caisse de compensation de l'Union est prévue pour le 1.1.2010. Avec cette caisse de compensation, les nombreux services de décompte seront centralisés pour les services de l'emploi. La constitution de la caisse de compensation swisstempcomp aura donc pour effet une décharge administrative sensible pour lesdits services.

Promotion de la productivité et du chiffre d'affaires:

Mesures pour l'information

Assemblée générale

En 2008, swissstaffing a invité deux fois ses membres à une assemblée générale. La première en mai était dédiée à l'approbation annuelle des comptes et du rapport de l'organe de révision ainsi qu'à l'élection du comité. A l'occasion de la deuxième assemblée générale à fin juin, la convention collective de travail a été présentée au vote des membres. L'assemblée a approuvé à 96% de ses voix le dispositif de la convention.

Meetings régionaux

Lors d'une série de trois meetings régionaux, swissstaffing a informé ses membres et les personnes intéressées dans les régions au sujet des actualités de la branche et des activités de l'Union. Les meetings qui ont eu lieu respectivement à Zurich, Berne, Bâle, Lausanne et Genève ont été entièrement placés l'an passé sous le signe de la CCT de la branche du travail temporaire. Ce fut l'occasion d'informer et de discuter.

Site Internet

Tout le matériel d'information sur les actualités de la branche et sur les activités de l'Union est également mis à disposition de ses membres par swissstaffing sur sa page Internet (dans le domaine réservé aux membres et dans celui ouvert au public). En font également partie des statistiques de la branche régulièrement mises à jour. Avec la nouvelle présentation du site Internet qui verra le jour en 2009, celui-ci recevra un nouveau portail pour les news.

Formation continue

L'offre de formation continue swissstaffing pour les conseillers en personnel a reçu en 2008 le certificat suisse de qualité pour les institutions de formation continue EDUQUA. L'an passé, ce sont 28 cours en langue allemande et française qui ont été donnés à 188 participants au total, dans les disciplines de l'acquisition par téléphone, la technique de l'interview, le droit et la visite à la clientèle.

Grâce à l'introduction d'un système de points de crédit en 2008, l'offre de cours swissstaffing a reçu une structure modulaire qui emmène les apprenants jusqu'au titre de "Certified Staffing Professional swissstaffing".

Relations publiques et lobbying

pour la branche des services de l'emploi

Journée des services de l'emploi privés

Lors de la 2^e Journée des services de l'emploi privés, swissstaffing a remis pour la première fois le swisstempaward au meilleur travailleur temporaire ainsi qu'à la meilleure entreprise locataire de services. Ont été distingués à cette occasion Ismailj Isufi, 55 ans, qui a fourni à titre d'intérimaire dans le domaine de la construction une prestation de travail extraordinaire et, par ailleurs, la société Phoenix Mecano Komponenten SA pour sa collaboration exceptionnelle avec le service de l'emploi Adecco en vue de l'intégration d'un collaborateur frappé d'un handicap.

swissstaffing a été honorée de la présence de la Conseillère fédérale Doris Leuthard lors de sa manifestation annuelle. La ministre de l'économie publique a donné un exposé sur les défis auxquels doit répondre le marché suisse du travail. Elle a relevé l'importance de la libre circulation des personnes en tant que moyen pour surmonter la pénurie de personnel spécialisé. Sans cette libre circulation, les entreprises n'auraient pas pu tirer pleinement profit de la reprise des années 2005 - 2007. La Conseillère fédérale Leuthard a reconnu que les services de l'emploi jouaient un rôle important dans le recrutement de travailleurs provenant de l'UE. Et elle a salué expressément le fait que swissstaffing ait mené des négociations CCT et encouragé les partenaires sociaux à poursuivre les pourparlers jusqu'à leur issue positive.

Contacts avec des organisations et politiciens

swissstaffing a continué avec succès à soigner les contacts réguliers avec des organisations partenaires et des politiciens. La coopération avec la Société Suisse des Entrepreneurs s'est encore intensifiée. Elle a débouché sur une collaboration fructueuse en ce qui concerne la préparation de la caisse d'allocations familiales. L'Union patronale suisse et l'Union suisse des arts et métiers ont offert à swissstaffing un forum bienvenu pour la discussion avec les branches locataires de services.

Grâce à l'achèvement des négociations sur la CCT, swissstaffing peut désormais mener un partenariat social avec plusieurs syndicats. La CCT de la branche du travail temporaire et l'association paritaire pour l'exécution de dite CCT représentent un canal approprié pour un échange institutionnalisé avec les syndicats.

En 2008, swissstaffing a de nouveau rencontré les présidents des partis bourgeois et organisé une collation destinée aux parlementaires, qui a été bien fréquentée, afin de familiariser le monde politique avec les causes de la branche. Tous les partis ont pris connaissance avec satisfaction de la conclusion de la CCT de la branche du travail temporaire. Ils reconnaissent que swissstaffing a ainsi fourni une contribution importante à l'acceptation de la libre circulation des personnes. Car la CCT de la branche du travail temporaire touche la majorité des travailleurs chez qui les opposants à la libre circulation des personnes redoutent le dumping salarial.

Publications

Une fois encore, par de nombreuses publications dans la presse quotidienne et des revues spécialisées, swissstaffing a fourni l'an passé un précieux travail de relations publiques. De ce fait, elle a sensiblement gagné en notoriété et, par conséquent, en moyens d'influence.

Une publication fondée sur des interviews de travailleurs intérimaires – qui rapportaient leurs expériences – a montré de surcroît combien le travail temporaire est varié. Il peut servir de transition, d'insertion dans le monde du travail ou de nouveau champ d'activité, à titre de complément d'une autre activité professionnelle ou en tant que source de revenu supplémentaire. Les expériences humaines ou professionnelles que l'on accumule pendant un engagement temporaire apparaissent très utiles à nombre d'intéressés.

En automne 2008, swissstaffing a chargé l'institut de recherches gfs-zurich de réaliser une enquête auprès d'environ 1'000 entreprises suisses. Les sociétés en question ont été interrogées au sujet de leur recours au travail temporaire, de l'engagement de main d'œuvre étrangère dans le cadre de la libre circulation des personnes et sur leur façon d'aborder la globalisation et l'évolution démographique. Les résultats de l'enquête seront disponibles au début de 2009.

Toutes les publications de swissstaffing peuvent être téléchargées sur son site Internet (www.swissstaffing.ch).

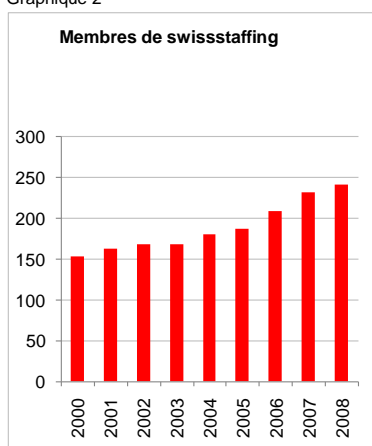


swisstaffing et la branche des services de l'emploi en chiffres

A fin 2008, swisstaffing comptait 241 sociétés membres (graphique 2). Pour 14 sorties, swisstaffing a enregistré l'an passé 30 nouveaux membres. De plus, il y a actuellement 13 firmes en cours de procédure d'acceptation (état: janvier 2009).

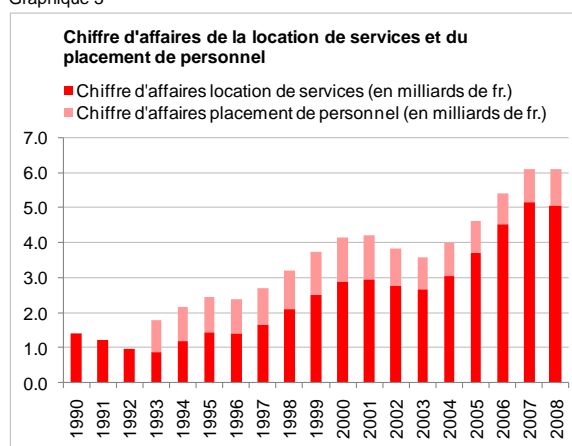
La branche des services de l'emploi précède généralement quelque peu la conjoncture. Les signes d'une récession de l'économie dans sa globalité étaient donc perceptibles dans la location de services en 2008 déjà. Contrairement aux années précédentes qui avaient connu un véritable boom et durant lesquelles la branche avait enregistré une croissance à deux chiffres, elle a vécu en 2008, selon les estimations à disposition, une croissance légèrement négative. Le chiffre d'affaires de la location de services s'est élevé (estimation) à environ 5 milliards de francs, le chiffre d'affaires dans le placement de personnel étant estimé quant à lui à près de 1 milliard (graphique 3).

Graphique 2



Source: swisstaffing

Graphique 3



Sources: Suva, seco, propres calculs de swisstaffing

Remarque: les valeurs de l'an 2008 correspondent à des estimations de swisstaffing.

Perspectives pour 2009

Une tâche cruciale pour swisstaffing consistera en 2009 en la **mise en œuvre de la CCT de la branche du travail temporaire**. L'organe de partenariat social spécialement constitué à cet effet, l'association paritaire des services de l'emploi, indiquera la direction. swisstaffing et Unia, soit les partenaires aux négociations, se partagent l'exécution au plan opérationnel. Ainsi l'exécution de la CCT incombera à Unia et la promotion de la formation continue des travailleurs temporaires à swisstaffing.

Pour le comité de l'association paritaire des services de l'emploi, se sont mises à disposition du côté des employeurs les personnes suivantes:

- Georg Staub, swisstaffing, Vice-président
- Laurent Peter, Favoris SA, membre
- Patrick Rauber, Adecco Human Resources SA, membre
- Sönke Thurau, personalberatung das team ag, membre

Les travailleurs sont représentés au sein du comité par les personnes suivantes:

- André Kaufmann, Unia, Président
- Benedikt Gschwind, Société suisse des employés de commerce, membre
- Jacques Robert, Unia, membre
- Ernst Zülle, Syna, membre

Des représentants des employeurs et des travailleurs sont encore recherchés pour les commissions d'exécution régionales. Le secrétariat de swisstaffing donnera volontiers des informations aux membres intéressés de swisstaffing.

Dans le domaine de la **formation continue** des conseillers en personnel, swisstaffing pourra remettre en 2009 les premiers certificats pour le „Certified Staffing Professional swisstaffing“. Au moyen de coopérations avec d'autres institutions de formation, swisstaffing aimerait par ailleurs mettre sur pied une offre de formation continue pour cadres et directeurs de sociétés de services de l'emploi.

Au 1.1.2010 la caisse d'allocations familiales swisstemfamily sera étendue à d'autres cantons et s'élargira encore pour devenir une **caisse de compensation** AVS. Les travaux préparatoires nécessaires ont déjà été entrepris par swisstaffing, en collaboration avec les institutions sociales de la Société Suisse des Entrepreneurs, qui sont chargées de l'exécution au plan opérationnel de swisstemfamily. Pour des raisons d'ordre légal, la date officielle de la constitution de la caisse de compensation swisstemcomp est le 1.1.2011. Jusqu'à cette date, la caisse de compensation de la Société Suisse des Entrepreneurs assument les tâches confiées.

Le comité de la caisse d'allocations familiales swisstemfamily se compose des personnes suivantes, qui siègeront également au comité de la caisse de compensation AVS swisstemcomp:

- Urs Burgunder, Kelly Services (Schweiz) SA, Président
- Markus Thöni, Adecco Human Resources SA, Vice-président
- Doris Müller, Persag SA, membre
- Markus Rügge, Litscher & Co. SA, membre
- Herman Schmid, Eurojob SA, membre
- Hans-Peter Steffen, TempoX Personaldienstleistungen SA, membre

Le secrétariat de swisstaffing

En appui du secrétariat, swisstaffing a engagé à fin 2008 une nouvelle collaboratrice en la personne de Jeanine Fuhlrott. Toute l'équipe du secrétariat se réjouit d'être – en 2009 également – à vos côtés pour vous soutenir!



Georg Staub, lic. en droit, Controller dipl.
Directeur



Irène Righetti
Secrétariat



Myra Fischer-Rosinger, MA UZH
Collaboratrice scientifique



Jeanine Fuhlrott
Collaboratrice administration

Devenir membre de swisstaffing

Nos objectifs

A titre d'organisation d'employeurs, swisstaffing défend les causes de ses membres face au public. Dans ses échanges avec les autorités, d'autres associations et des politiciens, swisstaffing s'efforce de promouvoir les intérêts communs de ses membres.

Par le biais de standards clairement formulés, swisstaffing garantit à ses partenaires de marché, les entreprises clientes et les personnes à la recherche d'un emploi, transparence, qualité et professionnalisme des services offerts par ses membres.

swisstaffing s'engage activement dans le développement du management des ressources humaines et offre régulièrement des cours de formation continue spécifiques à la branche.

Grâce à des analyses et publications pertinentes pour la branche, swisstaffing intervient pour mettre en évidence les valeurs économiques et sociales des prestations de service offertes par ses membres.

swisstaffing apporte son soutien à ses membres en leur fournissant des informations utiles pour les affaires et déterminantes pour la branche.

Nos prestations de services

Caisse de pensions Fondation 2^e pilier swisstaffing
Caisse d'allocations familiales swisstempfamily
Caisse de compensation swisstempcomp
Banque de données CCT swisstempdata
Service de visites swisstempcare
Cours de formation continue pour conseillers en personnel
Séances d'information pour services de l'emploi
Newsletter
Analyses et études du marché du travail
Label de qualité SQS
Informations d'ordre juridique

Nos membres

Nos membres exercent dans les domaines suivants: conseil en personnel, administration du personnel, fiduciaire en matière de personnel, services de l'emploi, placement du travail, executive search consulting, placement de personnel, outplacement et travail temporaire.

swisstaffing représente et défend 241 entreprises. Les membres gèrent plus de 650 filiales en Suisse et réalisent un chiffre d'affaires de près de 4 milliards de francs.

Les conditions d'admission

Les entreprises qui aimeraient s'affilier à swissstaffing feront l'objet d'un audit de la part d'experts indépendants dans le domaine de la qualité. Après l'examen de qualité passé avec succès, le membre qui s'affilie reçoit le label de qualité SQS. Pour garantir la qualité et le professionnalisme, les membres de swissstaffing se soumettent périodiquement, soit tous les trois ans, à un audit répétitif.

La cotisation de membre

	Premier bureau	Tout bureau supplémentaire	Exemple pour un service de l'emploi doté de 4 bureaux, qui exerce aussi bien dans le placement de travailleurs temporaires que fixes
Cotisation-seuil	Fr. 600	Fr. 360	Fr. 1'680
Pour placeurs d'intérimaires (section I)	Fr. 1'800	Fr. 1'200	Fr. 5'400
Pour placeurs de travailleurs fixes (section II)	Fr. 400	Fr. 240	Fr. 1'120
Pour conseillers en personnel (section III)	Fr. 400	Fr. 240	--
Total			Fr. 8'200

La contribution-seuil est facturée à toutes les sociétés membres. Le montant correspondant pour la section sera facturé en sus. Pour les firmes qui font partie de plusieurs sections, les cotisations correspondantes sont additionnées. Il s'agit de cotisations annuelles.

Etant donné l'administration très efficace au plan des coûts de la caisse de pensions swissstaffing, les services de l'emploi qui s'affilient peuvent réaliser des économies sensibles par rapport à des caisses de pensions traditionnelles. Ces économies dépassent largement la cotisation de membre de swissstaffing.

Contact

swissstaffing
Stettbachstrasse 10
Postfach
CH-8600 Dübendorf

T: 044 388 95 40

F: 044 388 95 49

info@swissstaffing.ch

www.swissstaffing.ch



Editrice



Union suisse des services de l'emploi

Stettbachstrasse 10
8600 Dübendorf

T: +41 (0)44 388 95 40

F: +41 (0)44 388 95 49

www.swissstaffing.ch

Rédaction

Myra Fischer-Rosinger, MA UZH
Collaboratrice scientifique

myra.fischer-rosinger@swissstaffing.ch

Impression

Sihldruck AG

Téléchargeable en tant que fichier pdf sur www.swissstaffing.ch

© 2009 swissstaffing

